

Collectif de professeurs de Technologie du VAR

Représenté par :

- BESSI Christophe - Collège Marie CURIE - La Seyne sur mer
- LIVACHE Laurent - Collège Paul ELUARD - La Seyne sur mer
- GENT Christian - Collège Jules FERRY - Hyères
- FERRANTE Stéphane - Collège Guy de MAUPASSANT - Garéoult
- DONI Jérôme - Collège VOLTAIRE - Toulon
- PARNY Dominique - Collège Henri BOSCO - La Valette

Suppression de la Technologie en classe de 6ème

Des professeurs de Technologie du VAR (*syndiqués SNES-FSU, SNEP-FSU, SE-UNSA, SNFOLC, SGEN-CFDT, CGT Educ'action, SNALC et Sud Education et non syndiqués*) réunis en collectif, réagissent aux annonces faites par le ministère de l'Éducation Nationale qui a annoncé par la presse le Jeudi 12 janvier 2023 que la mise en place d'une heure de soutien en 6ème se ferait au détriment de l'enseignement de la Technologie.

Nous déplorons tant le fond que la forme de cette annonce faite sans aucune concertation ni discussion avec les personnels enseignants et les organisations syndicales.

La technologie est omniprésente dans notre environnement. L'enseignement de cette discipline dès le plus jeune âge permet à l'élève d'appréhender le monde qui l'entoure ainsi que les enjeux environnementaux, énergétiques et écologiques qui nous touchent.

La découverte, la conception et le fonctionnement des objets techniques, la connaissance des matériaux, des énergies et bien sûr la culture du numérique, de la robotique, de l'intelligence artificielle sont autant d'éléments qui aident l'élève à se construire dans la société.

Bon nombre d'élèves après une découverte de la technologie au primaire arrivent aujourd'hui en 6ème, et découvrent l'univers informatique. Ils en apprennent le vocabulaire, l'usage de l'ENT, s'initient aux nouvelles technologies, font leurs premiers pas dans la programmation afin de valider les compétences de fin de cycle. La fracture numérique ne peut que s'accroître. Aujourd'hui, beaucoup de familles ne possèdent pas d'ordinateur à la maison mais seulement des smartphones et/ou au mieux des tablettes. La technologie participe auprès des élèves à appréhender cet outil numérique dans de bonnes conditions.

L'enseignement de la technologie n'a cessé d'évoluer au cours de son histoire, s'adaptant régulièrement aux besoins de la société. Aujourd'hui encore plus qu'hier, dans un monde ultra-connecté, nous enseignants de Technologie apportons aux élèves un regard éclairé et constructif autour de toutes ces techniques qui leur semblent familières.

La technologie participe à l'éducation de l'élève dans un bon nombre de disciplines. Là où d'autres pays favorisent auprès des plus jeunes la créativité et la découverte, stimule la participation active des élèves, le travail de groupe, l'expérimentation grâce à des projets innovants qui amènent les élèves à travailler ensemble à la conceptualisation, la

communication, la collaboration en posant des gestes concrets dans le cadre d'une approche qui colle le mieux à la réalité, le ministère par la décision de supprimer cet enseignement en 6ème fait le choix inverse.

Alors que l'enseignement de la technologie contribue immanquablement à construire la culture industrielle et technique des élèves de 6ème, sa remise en cause semble aller à rebours de la volonté qu'a témoigné le Président de la République d'ouvrir notre système scolaire au monde du travail.

Lors de la précédente réforme mise en application en 2016, les professeurs de Technologie ont déjà été victimes d'une baisse significative de leur service d'enseignement. La mise en place d'un enseignement de Sciences et Technologie sur la classe de 6ème a vu un certain nombre d'enseignants s'investir dans l'EIST (Enseignement Intégré des Sciences et de la Technologie). Aujourd'hui, ces mêmes enseignants se voient retirer de ce pôle disciplinaire, balayant ainsi l'investissement de plusieurs années de pratiques pédagogiques.

L'impact d'une telle annonce n'est pas sans conséquence sur les postes des professeurs de Technologie qui voient leur service d'enseignement réduit sans à ce jour aucune perspective. Aucune mesure pour compenser cette baisse des heures n'est proposée. Qu'en est-il des nouvelles missions qui vont leur être attribuées ? Qu'entend-on par un renforcement sur le cycle 4 ?

La suppression de la technologie en 6ème va avoir un impact économique non négligeable risquant de mettre au rebut du matériel et des manuels scolaires. Quel gâchis !

Les enseignants de Technologie demandent à être reconnu dans leur champ disciplinaire bien spécifique et mettre leurs compétences au service d'un domaine qui aujourd'hui se paupérise. Il est urgent de reconnaître et de rendre plus attractif les filières technologiques en suscitant des vocations dès le plus jeune âge, en commençant déjà par le maintien des heures en classe de 6ème.

Pour ces raisons nous demandons une audience au DASEN du Var afin de répondre à nos inquiétudes et interrogations.

Copie adressée aux organisations syndicales.

Lien vers la pétition nationale "Non à la suppression de l'enseignement technologique en 6ème"

